

Certificat de compétences Auditeur qualité fournisseur

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Secteurs potentiellement concernés par la certification**

Tous les secteurs peuvent être concernés

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **200**

Code(s) ROME : **H1502**, **M1402**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/2016**

Mots clés : **AUDIT**, **FOURNISSEUR**, **QUALITE**, **AUDITEUR**

Identification

Identifiant : **1868**

Version du : **31/01/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **NF EN ISO 19011:2012**
Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management

Non formalisé :

- **Référentiel de compétences certification d'auditeur qualité fournisseur**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Garantir un niveau de compétence des auditeurs qualité fournisseur

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Etre capable de mener/diriger un audit qualité fournisseur (préparation, réalisation et conclusion)

Savoir appliquer les principes de l'audit fournisseur

Savoir mener des entretiens et conduire une réunion d'ouverture et clôture d'audit

Etre capable de mesurer la conformité ou non, l'efficacité et d'évaluer la performance

Etre capable de s'adapter aux enjeux et aux spécificités de l'audit fournisseur

Savoir identifier les éléments nécessaires au déclenchement et à la faisabilité d'un audit

Savoir planifier et définir ses priorités

Etre capable d'élaborer et rédiger des constats (détecter/identifier, classer et rédiger un constat) et rapport d'audit

Modalités générales

Public visé par la certification

Tous publics

La certification est accessible après un parcours obligatoire de formation à l'audit qualité fournisseur

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Permet à l'auditeur qualité fournisseur de valoriser et vendre ses compétences en étant certifié par un organisme indépendant..
Appartenir au réseau des auditeurs qualité fournisseur certifiés

Pour l'entité utilisatrice

L'audit fournisseur est une conséquence du principe de management qui vise à développer des relations mutuellement bénéfiques avec les fournisseurs. En effet, si l'un des objectifs est de contrôler l'aptitude du fournisseur à satisfaire les attentes de son client, la finalité reste de faire progresser les deux parties. Pour l'entreprise, faire certifier ses auditeurs qualité fournisseur c'est s'assurer de leur capacité à mener ces audits spécifiques.

Evaluation / certification

Pré-requis

Formation initiale : Niveau IV (Bac ou équivalent)

Expérience professionnelle : 2 ans

Expérience dans le domaine : Contribution à un système qualité en place quelque soit la fonction occupée au sein d'un organisme

Formation : Avoir suivi une formation d'auditeur qualité fournisseur de minimum 21 heures (dans les 3 années précédant la candidature).

Centre(s) de passage/certification

- AFNOR Certification - 11 Rue Francis de Préssensé 93571 La Plaine Saint Denis Cedex

Compétences évaluées

Au regard des compétences constituant la certification, les éléments suivants sont évalués :

Le vocabulaire d'audit et les connaissances générales dans le domaine de la qualité

La capacité à comprendre les rôles et responsabilités des acteurs

Les principes de l'audit (déontologie, impartialité, indépendance vis-à-vis des audités et de la hiérarchie, méthode fondée sur la preuve)

La capacité à statuer sur la conformité ou non conformité

La capacité à préparer, analyser et restituer

La posture à adopter face à des situations concrètes rencontrées lors d'audit qualité fournisseur

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveaux

La validité est Temporaire

La certification est valable 3 ans. Le renouvellement de la certification est réalisé sur la base de l'étude d'un dossier et sur l'évaluation d'un rapport d'audit fournisseur dans le domaine de la qualité par un examinateur.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences

Plus d'informations

Statistiques

AFNOR Certification a délivré plus de 1000 certificats de personnes dans le domaine de la qualité

Autres sources d'information

<http://www.boutique-certification-personnes.afnor.org/competences>